



Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »
Rue Rieter 9 - 1630 BULLE

RAPPORT D'ACTIVITE 2004

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2005

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,
Mesdames et Messieurs les invités,

L'année 2004 a été mouvementée. L'agriculture et surtout l'économie laitière sont continuellement mises sous pression.

1. Evolution positive du marché laitier

Des ventes positives dans les produits frais, les fromages et le beurre ont eu des effets bénéfiques sur la transformation du lait. A fin 2004, 470 tonnes de beurre ont été importées. Une partie des droits de douane a été employée pour abaisser le prix de la crème utilisée dans les glaces afin de lutter contre les produits à base de graisse végétale. La situation reste insatisfaisante dans l'Emmentaler. La politique actuelle pratiquée par de nombreux commerçants et par différents acteurs du marché est supportée en fin de compte par les producteurs dont le prix du lait se situe en-dessous de celui versé par les industries.

2. Mesures d'économie dans le secteur laitier

L'agriculture est également concernée par le programme d'économie de la Confédération. Ce sont 90 millions par rapport à l'année 2004 qui seront économisés en 2005 et en 2006 dans le cadre des mesures d'allègement des finances de la Confédération. Le 1^{er} mai 2005, le supplément sur le lait transformé en fromage sera réduit de 1 ct et les aides pour le beurre, les protéines et l'exportation de fromage seront à nouveau abaissées comme cela est le cas depuis 1999, créant une énorme pression sur le prix du lait.

3. Sortie du contingentement laitier : un défi de taille

Le plus grand défi actuel pour l'économie laitière est la sortie du contingentement laitier. La sortie anticipée est déjà possible au 1^{er} mai 2006 sous certaines conditions. Le passage du contingentement laitier de droit public à un système de gestion des quantités basé sur le droit privé est prévu en deux phases :

- une première phase entre 2006 et 2009 avec la possibilité de mettre sur pied une réglementation de droit privé dans le cadre des limitations de droit public encore prévues par la Confédération.
- une deuxième phase dès 2009 sans limites de droit public. Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance sur la sortie anticipée du contingentement laitier à fin 2004 ; elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et sera valable jusqu'au 30 avril 2009. Les organisations laitières ont traité intensivement toute l'année 2004 des questions concernant la sortie du contingentement laitier.

Il est important que le marché soit équilibré et qu'un organisme s'occupe encore de la régulation pour éviter tout chaos.

4. La réforme de l'agriculture continue

Les producteurs de lait sont soumis à une grande pression en vue d'une adaptation des structures déclenchée par la globalisation et la libéralisation de marchés déjà saturés. Notre agriculture a rempli les attentes dans le domaine écologique. Les prix des produits ont diminué mais souvent le consommateur n'a pas bénéficié de ces baisses.

5. Marché du Gruyère

En 2004, la production de Gruyère était de 3.9 % supérieure à celle de 2003. L'Interprofession du Gruyère (IPG) a décidé une restriction de fabrication de 3 % sur l'année laitière 2004/2005. Cette décision a été prise en tenant compte de l'état élevé des stocks en mai 2004. A fin 2004, la situation s'était améliorée permettant d'entrevoir la suppression de la restriction pour l'année 2005. L'IPG a déjà pris la décision de ne pas reconduire une restriction au 1^{er} mai 2005.

Les exportations de Gruyère ont augmenté en 2004 de 873 tonnes, soit 9.3 %, par rapport à l'année 2003 et atteignent 10'280 tonnes. Les ventes à l'exportation sont en hausse avec une situation différente suivant les marchés : en Europe les ventes stagnent. En revanche, le marché nord américain évolue très positivement. En Suisse, les ventes sont stables. Le Gruyère confirme son statut de fromage à pâte dure le plus apprécié.

6. Affaires administratives

6.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 11 reprises en 2004 pour discuter de la marche de la société et débattre des relations avec nos locataires. Comme la fin 2003, l'année 2004 n'a pas été de tout repos pour le conseil d'administration qui a dû résilier le contrat de vente de lait et le contrat de location de la fromagerie et des installations à l'acheteur de lait en place depuis la mise en exploitation de la nouvelle fromagerie en mai 2000. Plusieurs séances ont eu lieu au début 2004 en vue de choisir le nouvel acheteur de lait.

6.2 Commission de marketing

La commission de marketing s'est réunie à 6 reprises en 2004 pour examiner les mesures à prendre en vue d'animer "La Maison du Gruyère" et de discuter des investissements à réaliser pour en accroître l'attractivité.

6.3 Administration de la société

Le président et surtout le secrétaire ont participé à plusieurs séances sur le site avec l'ancien fromager, les nouveaux fromagers et d'autres partenaires.

6.4 Personnel

Le personnel au service de la Société coopérative est composé de

- quatre peseuses de lait (Lessoc, Albeuve, Enney) ;
- une responsable de l'accueil à 40 % ;
- cinq hôtesse à temps partiel et quelques hôtesse temporaires durant l'été ;
- un concierge à temps partiel.

Le secrétariat et l'administration ainsi que la gestion sont effectués par le directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie et son personnel.

7. Publicité et accueil des visiteurs

Les investissements dans la partie accueil se sont élevés à Fr. 57'523.55. Nous avons installé une climatisation dans l'exposition pour Fr. 40'000.-, payé le premier acompte pour le remplacement intégral des audio-guides, soit Fr. 20'000.-. A ce propos, ces appareils doivent être intégralement remplacés après quatre ans d'exploitation, car les frais de réparation et d'entretien y relatifs avaient explosé au cours des derniers mois.

Les dépenses consacrés à la promotion et à la publicité se sont élevées à **Fr. 87'284.25**.

Nous avons enregistré **442'962 visiteurs**, dont **101'914** ont visité l'exposition (*annexe 1*). Cela représente une augmentation de plus de 9'000 entrées payantes par rapport à l'année 2003. Nous retrouvons le niveau des années 2001 et 2002. Le produit brut des entrées s'est élevé à Fr. 382'924.25, soit une moyenne de Fr. 3,76 par visiteur payant (Fr. 3.69 en 2003). Nous avons versé à la commune de Gruyères les taxes sur les entrées, soit un montant de Fr. 24'854.60

Les premiers mois de l'année 2004 n'ont pas connu la meilleure fréquentation de ces dernières années, mais dès l'été, le nombre de visiteurs a atteint chaque mois le niveau le plus élevé depuis l'ouverture de "La Maison du Gruyère". L'IPG nous soutient à travers l'Organisation fromagère suisse par une contribution de Fr. 159'000.- à titre de participation aux dépenses de publicité en faveur du Gruyère.

Nous poursuivons la prospection en vue d'attirer toujours plus de visiteurs.

En novembre et en décembre 2004, une exposition de peinture de l'artiste paysan Fernand Jaquet a été mise sur pied dans la salle multifonctions. Elle a connu un énorme succès, notamment auprès des gens de la région qui ne connaissent pas "La Maison du Gruyère", une constatation que nous avons faite à maintes reprises.

8. Livraisons de lait

Les livraisons de lait de l'année 2004 des producteurs attirés à la fromagerie de démonstration se sont élevées à **5'932'007 kg** (*annexe 2*), soit une augmentation de 0.7 % par rapport à l'année 2003.

5'541'171 kg ont été transformés en Gruyère et en Vacherin fribourgeois sur le site de Pringy. **390'836 kg** ont été vendus à Cremo SA comme lait de restriction et entre le 30 novembre et le 7 décembre 2004, durant les travaux de remise en état de la fromagerie après le départ du fromager.

9. Prix du lait

Le prix du lait transformé en Gruyère, s'est élevé à **83.3 ct** par kg, y compris 4 ct de supplément de non-ensilage. Ce prix avait été négocié au printemps 2004.

Toutefois, suite à la restriction de fabrication, les producteurs de notre fromagerie n'ont pas reçu en moyenne ce prix brut. Le lait de restriction, livré à l'industrie a obtenu un prix variant entre 63 et 70 ct suivant les mois.

Plusieurs assemblées de producteurs ont eu lieu afin de les informer.

Les taxations obtenues sur les productions d'octobre 2003 à septembre 2004 s'élèvent à 11 fois 18.5 et à 1 fois 18 points.

10. Restaurant et Marché Gruérien

Au 1^{er} juillet 2004, M. Jean-François Perret achevait son deuxième exercice avec satisfaction.

11. Finances de la Société

Le bénéfice brut, avant amortissements et après constitution de diverses provisions pour impôts, s'élève à Fr. 411'526.54. Nous avons procédé aux amortissements suivants :

• Installations des locaux de coulage	Fr. 7'798.00
• Installations de fromagerie	Fr. 207'650.06
• Installations de la partie accueil	Fr. 93'956.80
• Immeuble	Fr. 102'121.68

Nous poursuivons nos amortissements sur les installations de la partie accueil car celles-ci s'usent à un rythme très rapide. Nous citerons l'achat des audio-guides qui s'élève à Fr. 65'000.-.

Le résultat est moins bon que durant les années précédentes car nous avons enregistré des frais élevés pour l'entretien et la réparation de la fromagerie et sa remise en état pour l'arrivée des nouveaux fromagers au 1^{er} décembre 2004.

L'hypothèque s'élève à Fr. 3'197'500.- à fin 2004. Nous avons remboursé les montants suivants :

• Hypothèque	Fr. 150'000.00
• Crédits d'investissement et fonds rural	Fr. 112'000.00
• Loi investissement région de montagne (LIM)	Fr. 74'456.00
• Union fribourgeoise des artisans fromagers	Fr. 5'000.00
• Commune de Gruyères	Fr. 10'000.00
soit au total	Fr. 351'456.00

Le capital social est resté inchangé à Fr. 2'510'000.-.

Une fromagerie de démonstration est un outil de travail qui exige d'énormes efforts de tous les partenaires.

Dans la mesure où les frais resteront dans une proportion raisonnable, l'exercice 2005 laisse apparaître un résultat supérieur à celui de 2004. Nous devons procéder à un investissement important dans le domaine du froid dans la fromagerie.

12. Considérations finales

Le résultat est satisfaisant mais nous ne devons pas baisser les bras. Il importe que La Maison du Gruyère soit toujours mieux connue et notamment des gens de la région. L'évolution des visiteurs est positive. Nous avons enregistré le 21 février 2005 notre 2 millionième visiteur.

Au terme de ce rapport, nous remercions les producteurs de lait, les porteurs de parts sociales, ainsi que tous les partenaires de La Maison du Gruyère.

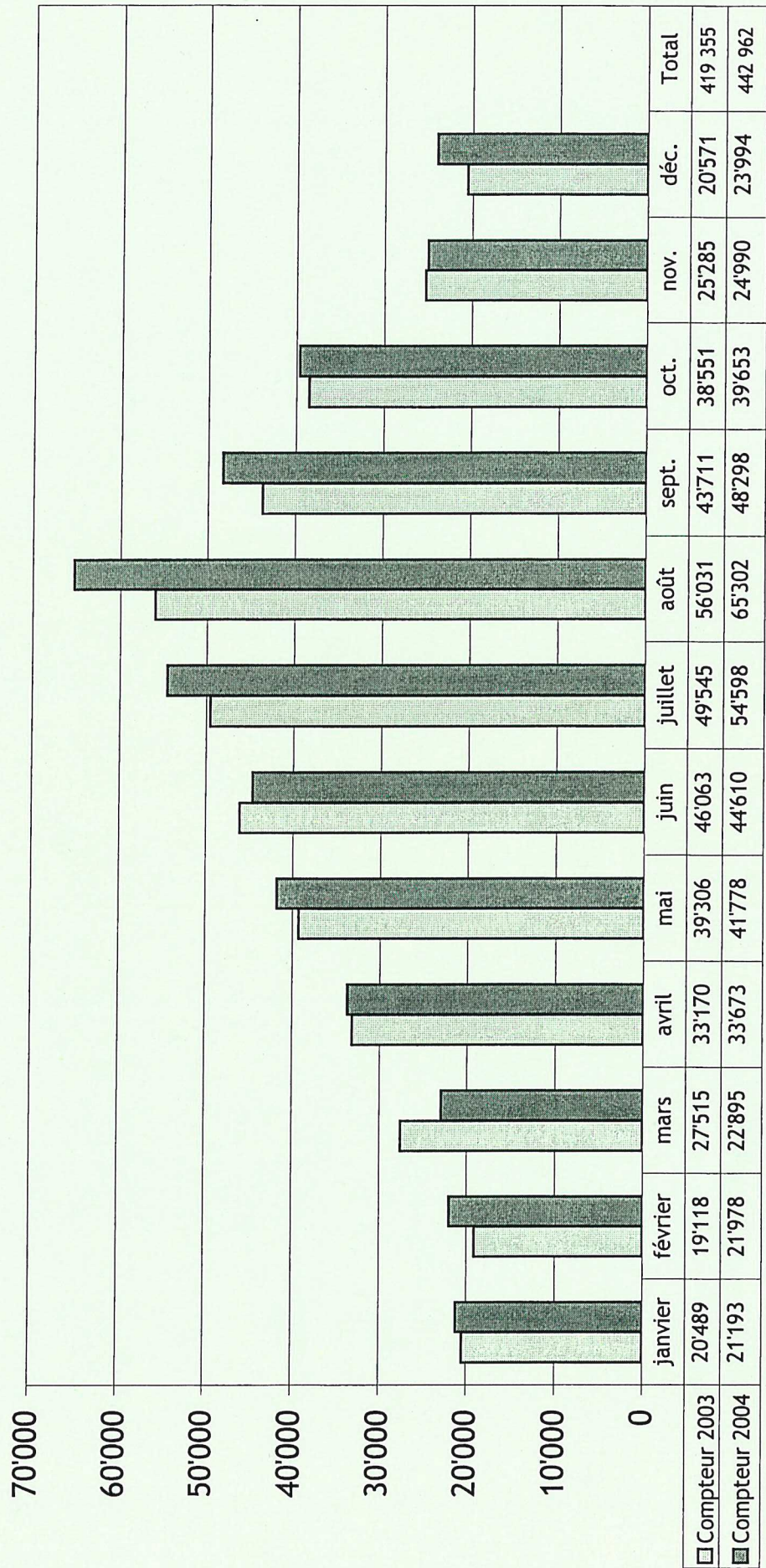
Au nom du conseil d'administration

Le secrétaire : *Clément MORET*



Société coopérative " LAITERIE DE GRUYERES "

Nombre de visiteurs 2003 / 2004





Société coopérative "LAITERIE DE GRUYERES"

Livraisons de lait à la fromagerie de démonstration

Année civile 2004

Mois	Comparaison										Livraisons		
	Albeuve	Enney	Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	J.-L. Jordan	Total	2002	%	Pringy
janvier	51'485	63'025	151'003	160'951	73'240	28'011	22'914	12'526	—	563'155	+ 5.4	563'155	
février	54'554	59'969	117'366	154'236	72'114	25'114	22'552	15'665	—	521'570	+ 0.8	521'570	
mars	53'576	64'506	147'744	178'996	75'952	27'696	25'982	17'356	—	591'808	- 3.1	591'808	
avril	48'846	65'907	167'305	172'692	72'162	27'486	26'601	16'926	—	597'925	+ 5.0	527'149	70'776
mai	45'830	80'028	116'592	152'069	65'773	33'545	43'139	15'314	7'710	560'000	- 2.6	534'602	25'398
juin	39'844	107'027	89'338	102'903	53'665	32'615	32'514	12'560	27'922	498'388	+ 5.4	370'861	127'527
juillet	27'887	102'105	67'553	82'445	53'148	31'012	21'976	10'134	14'913	411'173	- 4.6	411'173	—
août	34'302	91'105	66'663	73'324	38'362	30'063	19'205	7'672	12'807	373'503	- 3.1	373'503	—
septembre	29'977	71'097	76'827	109'397	45'131	29'334	22'045	6'978	6'535	397'321	+ 2.6	397'321	—
octobre	19'600	51'268	93'559	143'852	53'677	27'936	20'735	9'235	—	419'862	- 3.3	419'862	—
novembre	21'292	55'155	119'049	149'372	55'246	25'318	20'912	10'744	—	457'088	+ 0.2	433'571	23'517
décembre	31'888	58'446	153'191	166'396	65'907	27'494	26'200	10'692	—	540'214	+ 4.4	396'596	143'618
Total	459'081	869'638	1'366'190	1'646'633	724'377	345'624	304'775	145'802	69'887	5'932'007	+ 0.7	5'541'171	390'836

Bulle, le 19 janvier 2005



Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

Liste des détenteurs de parts sociales

Etat au 31 décembre 2004

Société de laiterie de Gruyères-Epagny	Fr.	160'000.-
Société de laiterie d'Estavannens	Fr.	90'000.-
Société de laiterie d'Enney	Fr.	55'000.-
Société de laiterie de Lessoc	Fr.	50'000.-
Société de laiterie d'Albeuve	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Neirivue	Fr.	10'000.-
Régis Geinoz, Neirivue	Fr.	5'000.-
Société de laiterie de Villars-sous-Mont	Fr.	10'000.-
Société de laiterie des Sciernes d'Albeuve	Fr.	10'000.-
Société de laiterie de Cerniat	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Châtel-Crésuz	Fr.	10'000.-
Société des producteurs de lait de Fribourg & Environs	Fr.	10'000.-
PSL Fédération des producteurs suisses de lait	Fr.	830'000.-
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle	Fr.	165'000.-
Emmi Käse AG, Kirchberg	Fr.	180'000.-
LRG Laiteries Réunies de Genève	Fr.	10'000.-
ORLAIT – FLVF, Le Mont-sur-Lausanne	Fr.	55'000.-
LOBAG Berne	Fr.	5'000.-
Autogrill Suisse SA, Olten	Fr.	100'000.-
GFM Compagnie des Chemins de fer fribourgeois	Fr.	95'000.-
Commune de Gruyères	Fr.	70'000.-
Fromarte, Berne	Fr.	10'000.-
IPG Interprofession du Gruyère, Pringy	Fr.	65'000.-
CREMO SA Fribourg	Fr.	75'000.-
FGSA Fromage Gruyère SA Bulle	Fr.	110'000.-
FROMCO Commerce de fromages SA, Moudon	Fr.	30'000.-
UFAB Union fribourgeoise des artisans fromagers, Bulle	Fr.	30'000.-
Deutschfreiburgischer Kaeserverein, St. Antoni	Fr.	5'000.-
Joseph Cotting, maître-fromager, La Corbaz	Fr.	5'000.-
Sté fribourgeoise pour l'amélioration du Gruyère, Bulle FGSA	Fr.	15'000.-
Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail, Fribourg	Fr.	5'000.-
Produits d'Epagny SA, Epagny	Fr.	5'000.-
Jean-Pierre Doutaz, Epagny	Fr.	5'000.-
Banque Raiffeisen Moléson – La Tour-de-Trême	Fr.	30'000.-
Maison Gachet & Fils, Pringy	Fr.	5'000.-
Maison Gremion & Staremborg, Epagny	Fr.	5'000.-
Maison Grisoni & Zaugg SA, Bulle	Fr.	10'000.-
JPF construction, Bulle	Fr.	25'000.-
Jean-Louis Jordan, fromager, Pringy	Fr.	55'000.-
Elisabeth Jordan, Pringy	Fr.	5'000.-
Louis Pittet, agriculteur, Bulle	Fr.	5'000.-
Jean-Jacques Glasson, Gruyères	Fr.	5'000.-
Dominique Kaech, arboriculteur, Lussy	Fr.	5'000.-
FRIMOB SA Gérance immobilière, Romont	Fr.	5'000.-
MDT SA, Les Râpes, Vuisternens-dt-Romont	Fr.	5'000.-
Bernard Devaud, architecte, Ursy	Fr.	10'000.-
Total	Fr.	2'510'000.-



Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

Conseil d'administration :

Président :	Georges Godel	Ecublens
Vice-président :	Michel Rolle, ingénieur-agronome	Neyruz
Membres :	Jean-Marc Hofmann	Bolligen
	Marc Petermann, Le Vailloud	Lignerolle
	Charly Rime, agriculteur	Enney
	Pharisa Cédric	Enney
	Pythoud Nicolas	Les Sciernes
	Philippe Bardet Interprofession du Gruyère	Pringy
	Clément Moret, Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie	Bulle

Secrétaire du conseil d'administration :

Clément Moret, directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle.

Organe de contrôle :

Membres :	Patrick Rossier	Pringy
	Joseph Cotting	La Corbaz

Fiduciaire : Fiduconsult SA BULLE